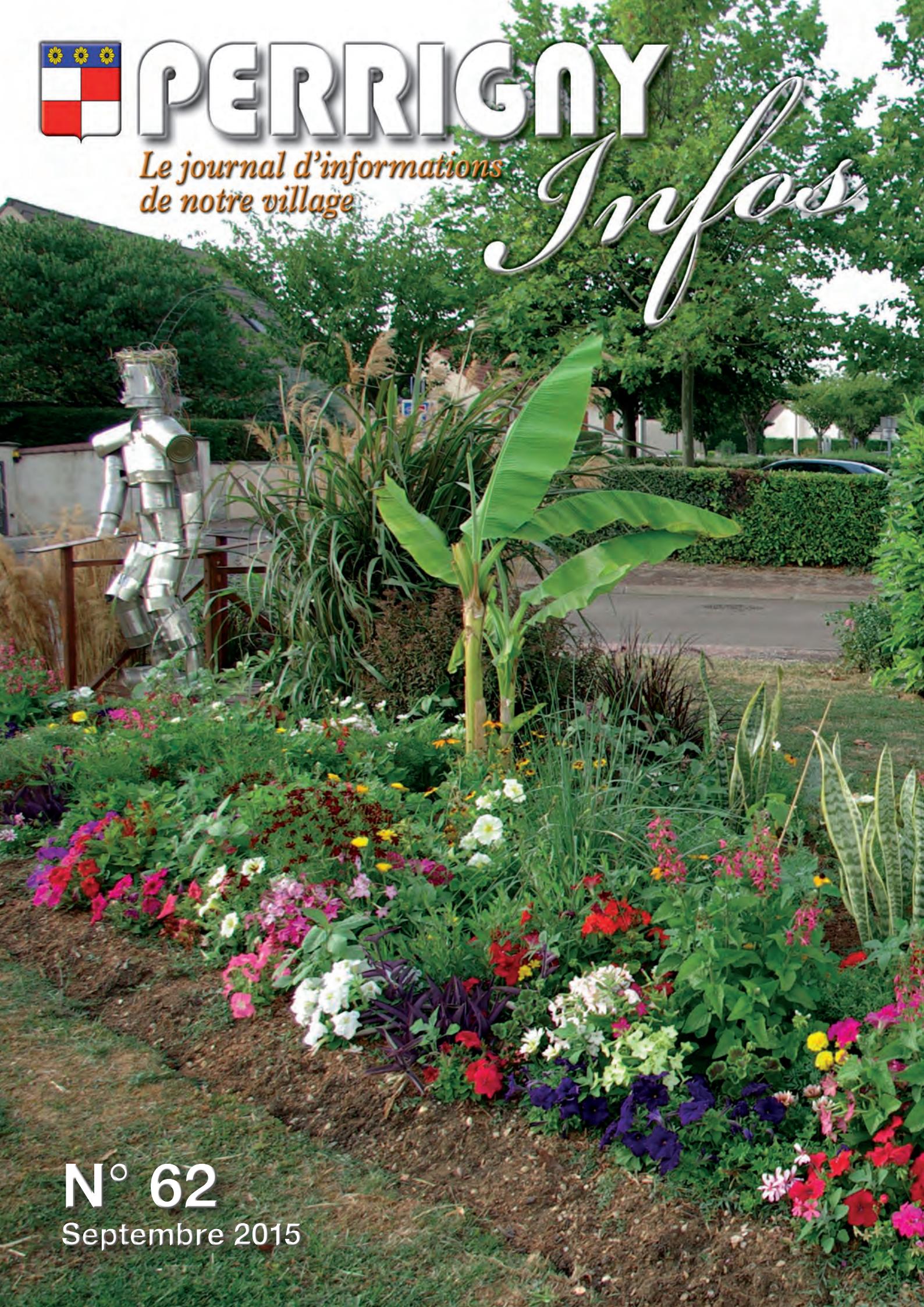




PERRIGNY

*Le journal d'informations
de notre village*

Infos



N° 62

Septembre 2015

Sommaire

Le mot du Maire

Le mot du maire	1
-----------------	---

Informations municipales

En direct du conseil	2
Grand Dijon, passage en communauté urbaine	3
État-Civil	3
Le stationnement à Perrigny-lès-Dijon	4 à 6
Chuuuuut ! (tapage nocturne)	6
Les travaux dans notre village	8 à 10

La vie de notre village

Accueil des nouveaux habitants	11
Bibliothèque municipale	12
La Semaine Bleue	12
Activités à découvrir	12
Perrigny fait des histoires... avec... ses massifs !	13
Accueil de loisirs - Périscolaire	14 et 15
Maisons Âges&Vie	16 et 17
Le fête de la Musique	18 et 19
Les bébés de l'année	20
Le courrier des lecteurs	20

Coup de projecteur

Qualité de la vie, environnement	22 à 25
----------------------------------	---------

La vie des associations

Union des Anciens Combattants et Victimes de Guerres	26 et 27
Association des parents d'élèves	28 et 29
Les Mémoires de Perrigny-lès-Dijon	30
Styles Danses	31
Perrigny détente	31
Courir et sourire	31
L'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon	32
Accrodanse	33
Les Dijon'Cthé	33
Music-Hall Foliz	33

Évènements

Calendrier des manifestations	35
-------------------------------	----

Informations utiles

Urgences et santé, mairie et services...	36 et 3 ^e de couverture
--	------------------------------------

Commerçants & artisans

Retrouvez-les aux pages 7, 21, 29 et 34

Nous vous invitons à leur faire confiance, et à les consulter pour vos achats, travaux et services.

Ce bulletin a été élaboré par la Commission Communication de Perrigny-lès-Dijon.

Éditeur

Mairie de Perrigny-lès-Dijon
1 rue du château
21160 Perrigny-lès-Dijon

Directeur de la publication et de la rédaction

Patrick BAUDEMONT

Rédacteurs:

Geneviève BILLAUT
Isabelle GUEUX
Anne MARCHAL
Babette RHODDE
Bernard SABRE

Avec la collaboration des différentes associations de Perrigny-lès-Dijon.

Conception/mise en pages

Christian CALLAUD

Crédit photos

Photothèque municipale
Photothèque des associations

Impression/façonnage

Imprimerie S2E
400 boulevard Charles de Gaulle
21160 MARSANNAY-la-CÔTE

Perrigny Infos n°61

Dépôt légal 2015/09
Septembre 2015 - Distribution gratuite



Retrouvez toutes ces informations sur notre site : perrigny-les-dijon.fr



Le mot du maire



Patriniennes, Patriniens

Vous trouverez dans cette parution toutes les informations relatives à la vie de votre village, les plus détaillées possible, sachant que tout est disponible par voie d'affichage, à la mairie et sur le site Internet.

Ce bulletin a pour but de vous informer des actions et réalisations menées par la municipalité et les associations. Il permet de faire le point sur les réalisations, les projets en cours et de préparer ceux à mettre en place.

J'en profite pour remercier les personnes qui ont été et qui sont en charge de ce bulletin. La communication a toujours été un élément très important pour les différentes équipes municipales qui se sont succédées. "Perrigny Infos", "Quoi d'neuf" et le site Internet sont indispensables à la relation avec les habitants. Le rôle d'une municipalité est également d'épauler les associations en soutenant leurs projets tout en tenant compte des contraintes financières liées au contexte économique actuel.

Avec des dotations de l'État en baisse, les années à venir seront plus difficiles financièrement pour notre collectivité. Dans ce domaine, nous nous devons d'être exemplaires et rigoureux dans nos dépenses. La crise frappe aussi toutes nos entreprises locales, nous imposant vigilance, réactivité et accompagnement.

Je profite de cette tribune pour parler des nombreuses incivilités qui ont jalonné notre quotidien depuis le début de l'année :

- effacement de la piste cyclable, vols de panneaux (stop, piste cyclable...) rue de la Rente Logerot;
- véhicules lourds ou légers qui font du "forcing" en voulant traverser la zone de travaux Grande Rue;
- non-respect du Code de la route, donc de la loi;
- décharges sauvages (ordures, déchets de construction...);

- dépôts de cadavre d'animaux dans des sacs plastique le long des chemins;
- tapage nocturne.

Inutile d'insister sur les faits, mais j'aimerais bien que l'avenir nous permette d'assurer un "**vivre ensemble**" serein, apaisé et respectueux de nos biens collectifs. Là, on ne peut pas toujours accuser les jeunes... Je ne m'étendrai pas davantage. Il est vrai que chaque changement engendre sa polémique.

Je voudrais également remercier tous mes collègues conseillers municipaux ainsi que l'ensemble du personnel communal pour leur investissement et leur présence sur le terrain. Nous avons réalisé un certain nombre d'objectifs, il nous reste encore beaucoup à faire. Nous souhaiterions avancer plus rapidement dans nos "**grands projets**". Malheureusement, nous devons nous soumettre à la complexité des démarches administratives et aux contraintes budgétaires, là est notre principale frustration. Néanmoins, nous gardons optimisme et énergie.

Administrer sa commune, c'est l'aimer, vouloir la rendre plus attractive, accueillante et prospère dans la mesure des moyens qui sont les nôtres. C'est enfin se doter de tout ce qui nécessite et permet son essor.

Nous nous attachons à faire vivre notre commune comme en témoignent son évolution et son attractivité.

Pour conclure, je voudrais à nouveau remercier toutes celles et ceux qui nous permettent d'avancer, de moderniser, d'animer et de réaliser nos projets. Bonne lecture et soyez assurés du dévouement de l'équipe municipale.

Patrick BAUDEMENT

Informations municipales

En direct du conseil

Principales décisions du conseil municipal

Séance du 22 juin 2015

Convention police municipale

Face à un nombre croissant d'infractions et d'incivilités en tout genre, les municipalités de Perrigny-lès-Dijon et de Marsannay-la-Côte ont travaillé sur la faisabilité de mutualisation d'un service de police municipale qui interviendrait sur le territoire des deux communes.

Après examen des conditions proposées, le conseil municipal autorise le maire à signer la **convention entre les communes de Marsannay-la-Côte et Perrigny-lès-Dijon pour la mise en commun des agents d'un service de police municipale et de leurs équipements**.

Sur les territoires de Marsannay-la-Côte et de Perrigny-lès-Dijon, le service de police municipale commun aux deux communes sera constitué de trois agents à raison de 35 heures hebdomadaires par agent mis à disposition dans chaque commune comme suit :

Collectivité employeur	Collectivité auprès de laquelle l'agent est mis à disposition	prénom et nom	grade	Temps de présence sur Marsannay-la-Côte	Temps de présence sur Perrigny-lès-Dijon
Marsannay-la-Côte	Perrigny-lès-Dijon	Alain BARTHE	Brigadier- Chef Principal	80 %	20 %
Marsannay-la-Côte	Perrigny-lès-Dijon	Emmanuel BONNEFOY	Brigadier	80 %	20 %
Perrigny-lès-Dijon	Marsannay-la-Côte	à recruter	Gardien	80 %	20 %

Pendant l'exercice de leurs fonctions sur le territoire d'une commune, les agents sont placés sous l'autorité du maire de cette commune.

Les agents mis à disposition exécutent, sous l'autorité des autorités territoriales, les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence de ceux-ci en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques, notamment :

- ❑ Accidents de la route, circulation, stationnement, signalisation routière, infractions au Code de la route, prévention routière ;
- ❑ Animaux errants ;
- ❑ Dégradations, désordres sur la voirie publique, incivilités, agressions, nuisances sonores ;
- ❑ Différends de voisinage, familiaux ;
- ❑ Feux (incendie, divers), fuite de gaz ;
- ❑ Gens du voyage ;
- ❑ Insalubrité, dépôts sauvages ;
- ❑ Objets ou individus suspects/perturbateurs ;
- ❑ Renseignements/informations vers la population ;
- ❑ Surveillance du domaine public en général ;
- ❑ Vols, cambriolages, surveillance des propriétés (exemple : opération tranquillité vacances).

Ils assurent l'exécution des arrêtés de police des maires et constatent par procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés ainsi qu'aux dispositions des codes et lois pour lesquels compétence leur est donnée.

La prise et la fin de service ont lieu au local de la police municipale, situé à Marsannay-la-Côte.

Une permanence d'une heure par semaine aura lieu sur la commune de Perrigny-lès-Dijon afin de rencontrer la population au sujet des problèmes liés aux missions de police municipale. Des patrouilles sont organisées du lundi au vendredi selon les nécessités de service.

L'équipement se compose d'un véhicule de service, d'un local équipé situé sur la commune de Marsannay, d'armes de catégorie D (bâtons de défense, bombes lacrymogènes, gilets de protection).

L'équipement individuel de chaque agent sera à la charge de la collectivité qui l'emploie (vêtements, armes, ordinateur, téléphone portable...).

La commune de Marsannay-la-Côte remboursera à la commune de Perrigny-lès-Dijon 40% de la rémunération brute chargée du 3^e poste recruté sur le grade de Gardien de Police municipale.

Les dépenses liées au local (fluide, entretien et autres) et au véhicule seront remboursées à Marsannay-la-Côte au prorata du temps de travail affecté à Perrigny-lès-Dijon (soit 20%). Tous les investissements collectifs pour le compte du service de police municipale seront à la charge de Marsannay-la-Côte et seront refacturés à Perrigny-lès-Dijon au prorata du temps de présence du service. Ces investissements collectifs ne pourront être réalisés que sur décisions unanimes des conseils municipaux de chaque collectivité. Toutefois, chaque collectivité reste autonome dans les investissements réalisés en dehors de la mutualisation.

Tirage au sort des jurés d'assises

Le conseil municipal a procédé au tirage au sort sur la liste électorale de douze jurés d'assises afin d'établir la liste préparatoire de la liste annuelle du jury de la Cour d'Assises de Côte-d'Or.

Avenant marché de travaux aménagement de la Grande Rue

Le marché initial de travaux de la Grande rue avec EUROVIA d'un montant initial de 169 938,76 € HT nécessite un réajustement du marché du fait de surcoûts d'un montant de 8 337 € HT.



Contrat de prestation de services pour l'entretien des bouches et poteaux d'incendie

Le conseil municipal autorise le maire à signer un nouveau contrat d'entretien avec la Lyonnaise des eaux, lui confiant pour cinq ans le soin d'entretenir les bouches et poteaux d'incendie situés sur le territoire de la commune et alimentés par le réseau public de distribution d'eau potable.

Festivités du 14 juillet

En ce qui concerne les festivités du 14 juillet, le conseil décide de ne pas organiser d'animations l'après-midi.

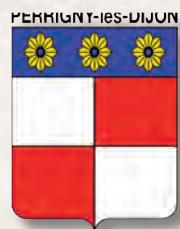
État civil (avec autorisation de publication)

	BARNAY Nolan	11 janvier 2015
	BARTHELET Louis	24 janvier 2015
	GRIFFOND HACQUIN Max	10 février 2015
	ALBARRACIN Rose	17 février 2015
	ARMENIO Léna	25 mars 2015
	GADOUËD Gabin	3 avril 2015
	LAMBERT Maxence	6 avril 2015
	BERNARD Maxime	22 avril 2015
	TEXIER Rose	7 mai 2015
	CONTESSÉ Élénâ	5 juin 2015
	BABAULT Clémence	17 juin 2015
	GUÉRIN Cassandra	18 juin 2015
	ROUSSEAU Alice	20 juin 2015
	ROUSSEAU Manon	20 juin 2015
	DJILI Walid	18 juillet 2015

	LATRU Christophe et SURAIS Catherine	30 mai 2015
	LAMBERT Jérémie et FROMONT Laurianne	6 juin 2015
	PETE Gabrielle	3 janvier 2015
	DEL TATTO Marino	14 janvier 2015
	MAURICE Pauline	12 mai 2015
	ROUSSEAU Alice	28 juin 2015
	BESANÇON Agnès	27 juillet 2015
	DUMESMIL de MARICOURT Hubert	7 août 2015

Grand Dijon

Passage de la communauté d'agglomération en communauté urbaine.
Quelques éléments de changement avec la communauté urbaine :



- vous trouvez que les trottoirs ne sont pas bien désherbés, nappelez pas la mairie pour que nos services techniques interviennent, ce n'est plus de leur ressort, c'est une équipe de la communauté urbaine qui s'en charge...
- le balayage des rues : du ressort de la communauté urbaine se fera à la même fréquence qu'actuellement jusqu'au au 31 décembre 2015.
- le ramassage des corbeilles à proximité de la voirie (moins de 5 mètres de la chaussée) est effectué par les services de la communauté urbaine.
- idem pour le ramassage des feuilles : quatre fois par an.

Si donc vous avez des remarques, positives ou négatives, vous pouvez les adresser à la mairie qui passera l'information aux services de la communauté urbaine, c'est ainsi que petit à petit nous pourrons contribuer au bon fonctionnement des choses !

Babette RHODDE

Informations municipales

Le stationnement dans notre commune

Il est bien difficile de faire cohabiter voitures, piétons et cyclistes, et Perrigny-lès-Dijon n'échappe pas aux problèmes rencontrés par tous !

- Automobiliste : où garer sa voiture quand la famille et le mode de vie font qu'une famille utilise plus d'un véhicule et que constructeurs ou plan local d'urbanisme (PLU) comptent souvent 1,5 place par foyer...
- piéton : enfant, adulte avec ou sans poussette ou tenant les enfants par la main, personne à mobilité difficile, âgée ou non, handicapée en fauteuil roulant, qui n'a pas connu cette exaspération de devoir se mettre en danger pour contourner une voiture garée sur le trottoir, obligeant à descendre sur la chaussée !
- cycliste : comment ne pas se faire renverser par un véhicule quand il y a peu d'espace prévu pour ce mode de locomotion...

Que chacun, en toute honnêteté se mette à la place de l'AUTRE et imagine un instant...

Il y a ensuite les décisions qu'il faut prendre pour essayer d'apporter des réponses qui ne sont pas évidentes car un conseil municipal et son maire, n'ont pas pouvoir sur tout et différents partenaires interviennent.

- Le conseil départemental, responsable des routes départementales (Grande Rue), est maître du projet d'aménagement en concertation avec la commune (qui propose des mises à l'essai et fait remonter les informations) : au final, c'est lui qui décide de l'aménagement en fonction des contraintes légales existantes.
- La commune : les autres rues ou trottoirs relevaient de sa compétence pour la réfection et aménagements avec aides financières du département et toujours soumis à la législation en vigueur. (Tout n'est pas autorisé !).

Depuis janvier 2015, la compétence voirie n'est plus du ressort de la municipalité mais de la communauté urbaine "Grand Dijon".

Comment peut-on proposer, agir pour améliorer les problèmes liés au stationnement dans ce contexte ?

La commission travaux, à la rentrée scolaire, travaillera sur ce sujet en cohérence avec la législation :

- inventaire des possibilités de stationnement ;
- repérage des endroits "sensibles" où le comportement des automobilistes met en danger les personnes ;
- recherche et repérage d'endroits susceptibles de devenir zones à stationnement ;
- propositions étudiées (voire retravaillées) en conseil municipal ;
- vote du conseil municipal pour présenter à la communauté urbaine le ou les projets.

Ce travail est un travail de longue haleine, déjà commencé depuis des décennies par les municipalités précédentes, car il ne suffit pas de "vouloir" : mettre en œuvre est souvent un parcours du combattant tant au niveau administratif, juridique que FINANCIER !

Les sommes mises en jeu, pour ce que nous pouvons parfois considérer comme de simples aménagements, obligent souvent à en différer la réalisation. Il faut faire appel aux subventions de différents partenaires : les réponses nécessitent un délai très long et sont souvent honorées bien longtemps après !

Ce travail se poursuit avec l'équipe municipale. Des aménagements ont été réalisés, certains salués, d'autres contestés : c'est la démocratie, fondement de notre république. Une Patrinienne nous a écrit suite à l'article paru dans le premier numéro de "Quoi d'Neuf ?" et nous l'en remercions vivement.

« Je suis totalement consciente que le stationnement sur trottoir est interdit par la loi et ne prend aucun plaisir à m'y garer. Mais concrètement que me proposez-vous (à part une contravention) si je ne possède ni garage ni place de parking privative et que les rares places "légales" existantes à proximité de mon lieu de résidence sont en permanences occupées ? Cordialement »

Signé d'une habitante souhaitant pouvoir se garer proche de chez elle sans devoir payer 135 € de frais de parking.

Cette correspondance est constructive, respectueuse des personnes et permet le dialogue qui enrichit la réflexion : c'est notre mode de fonctionnement.

D'autres personnes ont choisi un comportement délinquant, hors la loi et antidémocratique par des dégradations, c'est inacceptable, la justice fera son travail.

L'équipe municipale est constituée de citoyens qui travaillent à essayer d'améliorer la vie dans notre village ; aucun d'eux n'a d'intérêt personnel à défendre si ce n'est l'intérêt de tous...

Babette Rhodde





Impasse des Romains : 7 places



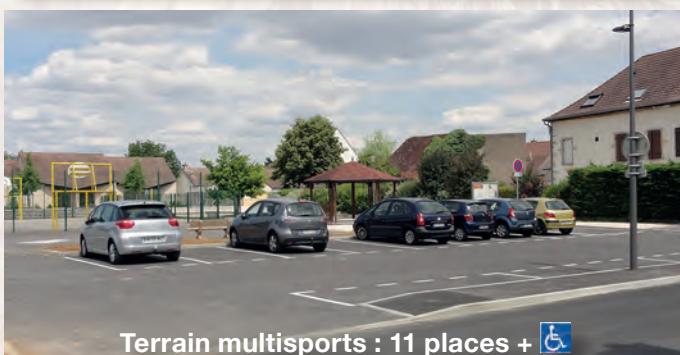
Impasse des Romains : 2 places



Grande Rue : 4 places



Rue du Vignery : 7 places



Terrain multisports : 11 places + ⚽



Rue de la Rente Logerot : 10 places + ⚽



Rue de la Tourelle : 18 places



Rue de la Tourelle : 8 places



Rue de Prielle (début) : 9 places



Rue de Prielle : 17 places

Informations municipales



Rue des Aubépines : 23 places + (côté rue de Prielle)



Rue des Aubépines : 16 places
(Côté impasse en Ronnot)



Rue du Meix-Boulier : 10 places



Rue des vignes blanches : quelques places



Parking face au cimetière : 6 places



Parking face au cimetière : 8 places

Chuuuuut !

Depuis quelques semaines le nombre de plaintes reçues en mairie pour tapage nocturne a sensiblement augmenté.
Ce petit rappel de civisme...



Par respect pour les riverains,
les nuisances sonores sont
formellement interdites à
partir de 22 heures sous peine
de sanctions (article R 623-2 du
Code pénal)

GAEC AUBRY Fixin
HORTICULTEURS

RN74 - 21120 FIXIN
Tél. : 03 80 52 05 78

Plantes vertes ou fleuries toute l'année

Votre hypermarché
OUVERT du lundi au samedi de 8h30 à 20h30



coradrive.fr *commandez en ligne,
c'est prêt à emporter*

Perrigny-lès-Dijon www.cora.fr/dijon Tel : 03.80.58.30.30 S.A.V. : 03.80.58.30.88



Plan catalogue ou personnalisés
Nombreux terrains en collaboration avec nos partenaires fonciers

Préférer le sérieux, c'est un état d'esprit !



Rue de Vignery - 21160 Perrigny-lès-Dijon - Tél : 03 80 52 74 80 - Fax : 03 80 52 69 50
www.compagnons-constructeurs.fr

Informations municipales

Les travaux dans notre village

Les Charmes du Petit Bois



Direction de la prise de vue



Rue Henri VINCENOT



Rue de la Rente Logerot (vers centre village)



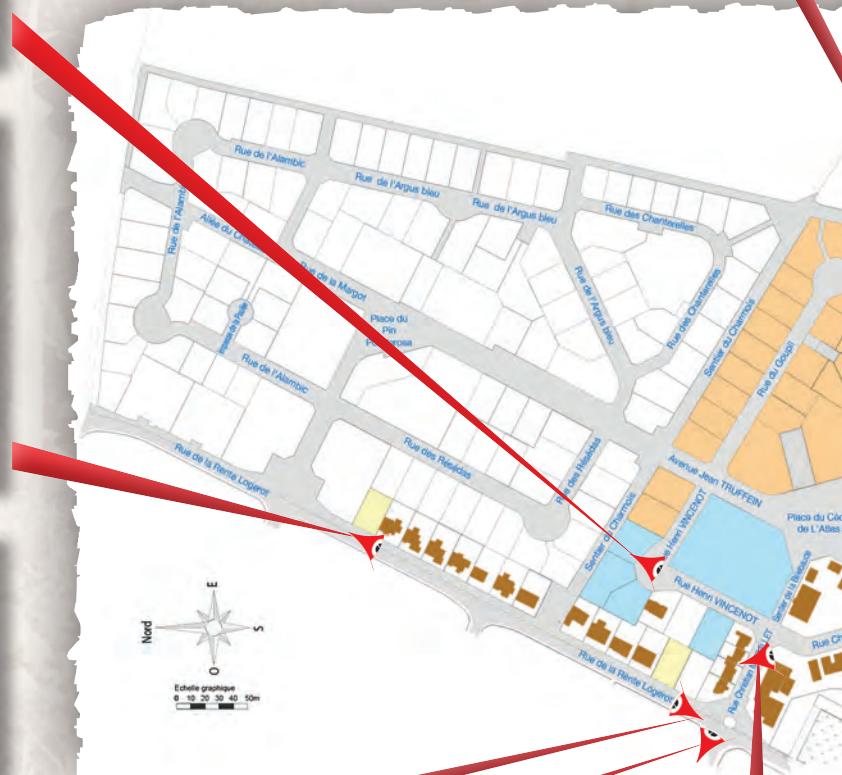
Rue de la Rente Logerot (vers Marsannay-la-Côte)



Rue Christian MARVILLET



Avenue Jean TRUFFEIN



Rue Christian MARVILLET

Informations municipales

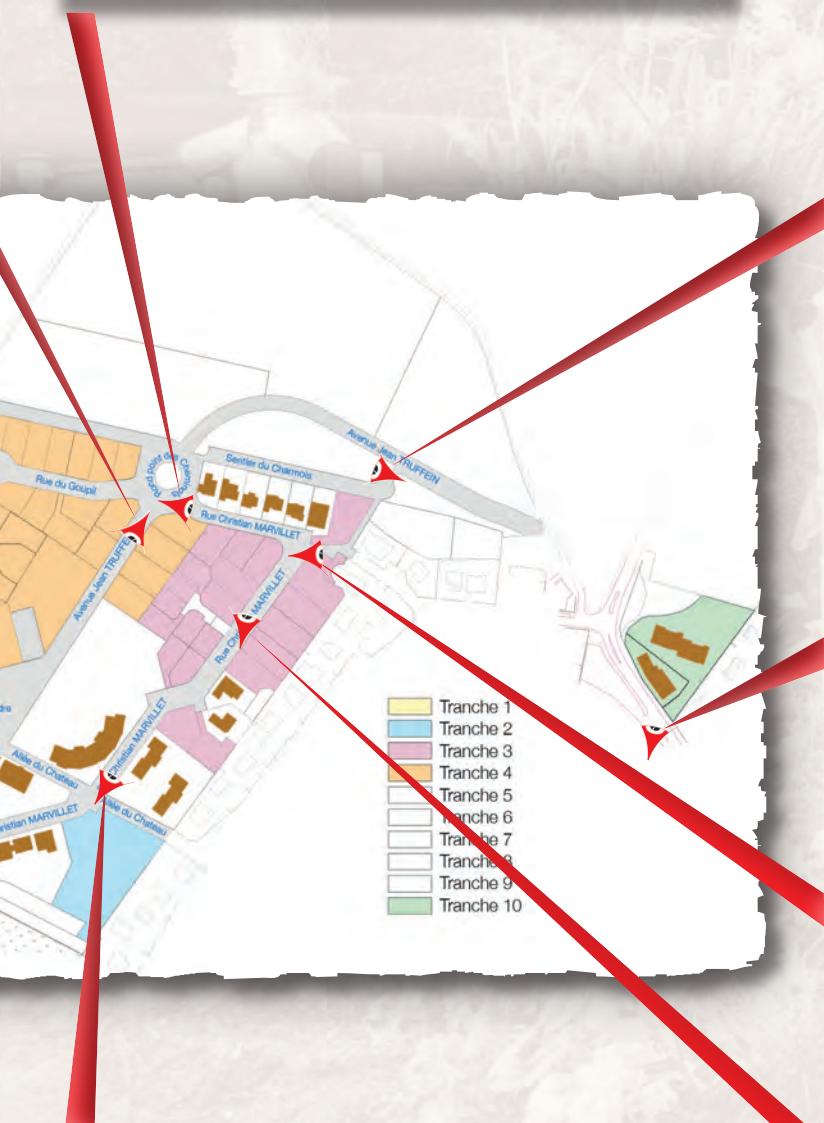


Doucement mais sûrement le quartier des "Charmes du Petit Bois" évolue.

La tranche 10 (route de Domois) est terminée.

Tranche 1, les deux dernières parcelles sont vendues et les constructions vont démarrer.

Les tranches 2 et 3 sont bien avancées, la tranche 4 en cours de commercialisation.



Informations municipales

Grande Rue

Après de long mois de travaux (décembre 2014 et janvier 2015 puis mai et juin 2015), la Grande Rue est enfin terminée. Et elle est jolie notre Grande Rue ! Débarrassée de tous ces câbles et autres fils électriques qui l'encombraient. Merci à tous les riverains pour leur patience. Ils n'ont pas eu la vie facile durant ces travaux.



Route de Domois

Installation d'arceaux le long de la route afin d'interdire le stationnement sur la zone piétonne à tous véhicules.



Salle polyvalente

Agrandissement du parking de la salle polyvalente, permettant ainsi le doublement du nombre de places de stationnement.



Parking terrain multisports

Le nouveau parking créé à côté du terrain multisports retrouvera, comme promis, quatre beaux arbres pour agrémenter l'espace.

Les arbres abattus ce printemps l'ont été par nécessité sur avis de l'ONF: un était malade, l'autre empêchait le passage des personnes à mobilité réduite.

Trois «liquidambars» et un «tulipier de Virginie», achetés en container, seront plantés en novembre.

Un aménagement paysager se fera tout autour.



La vie de notre village

Accueil des nouveaux habitants



Depuis le 1^{er} janvier 2014, quatre-vingt-dix familles se sont installées dans la commune et une cinquantaine la rejoindront au cours de cette année.

La traditionnelle cérémonie d'accueil a réuni de nouveaux habitants et une nombreuse assistance, vendredi 24 avril, à la salle polyvalente où le maire, entouré des membres de son conseil, a présenté le village qui, au fil du temps, a pris de l'ampleur et continue de grandir.

Les nombreuses associations du village étaient à l'honneur par la même occasion. Certaines*, à l'aide de divers supports, ont mis à profit ce temps pour exposer leurs activités.



Cette cérémonie d'accueil aux nouveaux arrivants a également permis à la municipalité de mettre à l'honneur la jeune et talentueuse gymnaste Claire Martin, tout juste rentrée de Montpellier où se sont déroulés les championnats d'Europe à la poutre, une médaille de bronze autour du cou.

La jeune Patriniennne, très connue dans le milieu sportif, était accompagnée de ses parents, mais également de son ancien entraîneur et du président de La Persévérande de Marsannay-la-Côte, où elle est toujours licenciée, ainsi que de deux représentantes du Pôle espoir de Dijon.

Agée aujourd'hui de 16 ans, Claire Martin a commencé son parcours sportif par la baby gym dès 3 ans.

Membre de l'équipe de France depuis 2011, elle s'entraîne six heures par jour à l'Insep et reste cependant fidèle à La Persévérande.

Après le discours élogieux du maire sur le parcours jonché de "persévérance" et de réussites de Claire, illustré par un diaporama de ses prouesses, la gracieuse gymnaste, avec un sourire éclatant, n'a pas oublié de remercier sa famille, son club et ses différents entraîneurs.

Aujourd'hui, la jeune gymnaste accomplit à en ligne de mire les jeux Olympiques de 2016 de Rio pour lesquels elle se prépare déjà, espérant décrocher la qualification aux championnats du monde de gymnastique artistique de Glasgow, en octobre prochain.

Autour du verre de l'amitié, chacun a ensuite pu faire connaissance, rencontrer les représentants des associations présentes, ou tout simplement partager un bon moment entre habitants d'un même village.

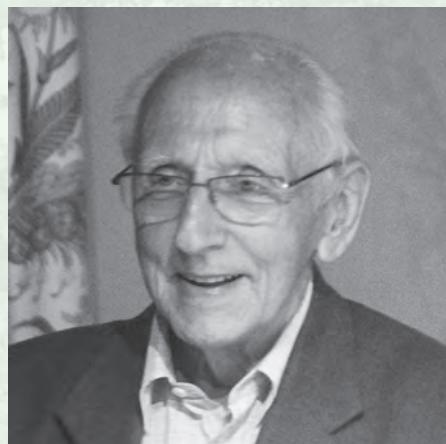
(*) Associations présentes : Harmonie de Perrigny, Anciens Combattants, comité des fêtes, Courir et Sourire, Style Danse, Club de l'amitié, Mémoires de Perrigny, Perrigolade, Dijon'CThé, Accrodanse, Perrigny détente.

Isabelle Gueux



La vie de notre village

Bibliothèque municipale



Du nouveau à la Bibliothèque Ce matin de printemps, nous étions quelques représentants de diverses associations de la commune venus en compagnie du maire chez M. Marouzé, à l'invitation de son fils. Le jardin était un champ

de primevères, la maison du vieux monsieur décédé quasiment vide, à l'exception d'une pièce où nous conduisit son fils. Il y avait là mille et un trésors, collectés patiemment tout au long d'une vie. Serge Marouzé était arrivé au village en mai 68, il y décéda en 2014 à l'aube de ses 96 ans.

Son métier d'attaché principal administratif au Rectorat lui permit de cultiver méticulosité, précision et rigueur. Ses qualités professionnelles rejoignant une grande curiosité intellectuelle, il rechercha toute sa vie des documents sur des sujets très variés, d'une généalogie de Tino Rossi qu'il admirait à la deuxième guerre mondiale par exemple.

Cette guerre, il l'avait traversée comme tant d'autres, il y rencontra Graziella qui devint son épouse. Elle était grande lectrice, écrivait un peu... passion partagée... lui écrivait beaucoup, lisait tout autant...

C'est ainsi qu'il rassembla une somme de documents faramineuse, documents sonores, video, articles de journaux, livres, plans, photos, le tout classé par thèmes, avec un soin extrême. Nous étions stupéfaits ! La décision fut vite prise, hors de question de laisser perdre ou détruire un tel trésor. Tout s'est donc retrouvé à la bibliothèque, constituant un fonds Serge Marouzé : révolution française, histoire de notre village, deuxième guerre mondiale...

N'hésitez pas à demander la liste complète des documents à votre disposition. Il y a là des heures et des heures de passion rassemblées. En quittant la maison, et en chargeant le coffre de ces trésors, je pensais à la belle phrase d'Amadou Hampate Bâ, écrivain malien : « Quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle »... Pas toujours, pas tout-à-fait... Merci Serge Marouzé !

Anne Marchal

La semaine bleue

Jours	Date	Heures	Animation	Lieu
Lundi	12 octobre	12 h - 14 h	Repas intergénérationnel	Restaurant scolaire
		14 h 30 - 16 h	Siel Bleu (prévention opérationnel pour le bien commun et la santé durable - Théorie et pratique)	Salle polyvalente
Mardi	13 octobre	10 h 15 - 11 h 30	Activité manuelle et goûter avec les assistantes maternelles	Relais de la commune
		14 h 30 - 16 h	Musique avec l' École de Musique de Perrigny	Salle polyvalente
Mercredi	14 octobre	10 h 15 - 11 h 30	Atelier culinaire (à confirmer)	Maisons Âges&Vie
		14 h 30 - 16 h	Animation intergénérationnelle (Seniors et enfants de l'Accueil de Loisirs) - Zumba Gold Seniors avec Caroline	
Jeudi	15 octobre	10 h 15 - 11 h 30	Jeux intergénérationnels (à confirmer)	École maternelle
		14 h 30 - 16 h	Chorale " Amis Voix "	Salle polyvalente
Vendredi	16 octobre	10 h 15 - 11 h 30	Dictée intergénérationnelle avec la classe de CM2	École primaire
		14 h 30 - 16 h	Prévention auprès des seniors (à confirmer) avec la gendarmerie de Gevrey-Chambertin	Salle des commissions (mairie)

Pour vous inscrire: Contacter **Nadia** au **03 80 52 02 11** ou **07 82 44 21 40** ; ou auprès du secrétariat de mairie : **03 80 52 15 12**.

Activités à découvrir !

Nous vous invitons le **18 septembre** à la salle polyvalente à trois séances découverte **ZUMBA** animées par **Caroline Kalitka**:

- ❑ **Zumba Kids**: 19 h - 19 h 30 pour les enfants;
- ❑ **Zumba Gold**: 19 h 30 - 20 h pour seniors et débutants;
- ❑ **Zumba Fitness Party**: 20 h - 20 h 30 pour adultes.

Cette animation découverte est gratuite. Elle vous permettra de "tester" cette discipline, discuter avec le professeur, vous renseigner sur les horaires et le coût du cours, voire vous préinscrire.

Si vous désirez rester pour découvrir les autres niveaux, il n'y a pas de problème, nous serons heureux de vous accueillir.

Perrigny fait des histoires... avec... ses massifs !

Dans le virage de Domois trône William. William, mais pourquoi William ? C'est le nom du conservateur de nos ravioli et autres cassoulets, un chef cuisinier improvisé ou recyclé ?

Direction le parc municipal. Après les Iroquois voici Iropot, parti de son île verte pour un océan de fleurs aux couleurs vives.

Place Saint-Éloi, "l'épou" est fatigué : il a droit au repos notre épou(vantail). Après avoir surveillé la bonne progression des plantations, il s'est allongé dans son hamac, toujours un œil sur ses fleurs. Et de toutes façons, vous vous imaginez debout toute la journée, les bras écartés, sans bouger, en plein soleil ? Repos bien mérité...

Sur la place, avez-vous vu le nid ? Le nid de qui, le nid de quoi, le cocon de drôles de coucous. Regardez, cherchez, observez, appréciez et trouvez, c'est le but de cette création sans prétention, juste pour attiser votre curiosité ; ça y est, vous avez trouvé ? Bravo, vous avez gagné. Recevez toutes nos amitiés...

Square Marin-la-Meslée, trois arches attendent d'être habillées par des ipomées, telles trois mannequins. Le tissu fleuri est en train de se former, et sera terminé avant la fin de l'été... Il faut l'espérer...

Vincent Masson.



Accueil de Loisirs - périscolaire

Un petit tour d'horizon en photos des activités de l'Accueil de Loisirs et du périscolaire depuis le début de cette année.



Atelier peinture avec
Vladimir Bogosavljevic
Accueil de Loisirs



Création de marionnettes
Périscolaire maternelle



Vacances d'hiver à Gigaland - Accueil de Loisirs



Repas carnaval - Périscolaire



Initiation à la danse Hip-Hop
NAP - École élémentaire



Initiation à la danse Hip-Hop
NAP - École élémentaire



Ludothèque
Accueil de Loisirs



Initiation à la musique
avec Tony - NAP maternelle



Périscolaire maternelle



Fabrication de mangeoire
Accueil de Loisirs



Vacances d'hiver à la neige - Accueil de Loisirs



Vacances d'hiver à la neige
Accueil de Loisirs



Vacances au parc de l'Auxois
Accueil de Loisirs



Vacances au parc de l'Auxois - Accueil de Loisirs



Animation - Maisons Âges&Vie



Animation "décoration de bouteilles" - Maisons Âges&Vie



Animation "fête de la Musique" - Accueil de Loisirs



Animation "fête de la Musique"
Accueil de Loisirs



Animation "le cirque"
Maisons Âges&Vie



Animation "le cirque"
Maisons Âges&Vie



Animation "le cirque" - Maisons Âges&Vie

La vie de notre village

Maisons Âges&Vie

Jeudi 16 octobre 2014, la municipalité inaugurait à Perrigny-lès-Dijon la structure d'accueil des maisons Âges&Vie.

Celle-ci est composée de deux bâtiments pouvant accueillir chacun sept personnes âgées vivant en colocation. La gestion est assurée par un personnel exclusivement féminin composé de six salariées **Auxiliaires de Vie Sociale (AVS)**. La presse locale a consacré plusieurs articles à ce nouveau concept d'accueil des personnes âgées : locaux, financement et résidants...

À l'aube de sa première année d'existence dans notre commune, voyons aujourd'hui comment le cadre de vie a évolué et quelles sont les activités proposées aux résidants. Côté environnement, le décor a bien changé. Autour de cette structure, diverses constructions ont vu le jour : quelques maisons individuelles, des immeubles par-ci par-là, mais surtout de nombreuses constructions en attente.

Initialement, la colocation "A" a accueilli seulement deux résidentes : Yvette et Renée. En fin d'année et courant janvier Micheline, Arlette, Geneviève, Jacqueline et Fernando sont venus s'y installer. La colocation "B", au contraire, était au complet, occupée par Marthe, Colette, Paulette, Maria, Zulmira et Robert. Pauline n'est arrivée qu'en fin d'année, et début mai, elle est décédée à l'âge de 96 ans.

Courant juillet, Muguette et Etienne, nouveaux locataires, viendront s'installer en couple dans cette colocation où Marthe la centenaire vit tranquillement sa 102^e année, ce qui portera à huit le nombre de résidants.

Côté embellissement, dans chaque salle commune, des rideaux aux couleurs chatoyantes "bordeau et jonquille" ont été installés sur les grandes baies vitrées, ce qui donne un peu plus d'intimité. Le projet initial, le rêve du personnel pour l'été 2015 était l'investissement dans un salon de jardin, afin de faire prendre en commun le goûter de 16 heures à l'ensemble des résidants des deux bâtiments. Ceci dans le but de faciliter les liens amicaux entre les habitants des structures. Leur souhait a été réalisé, car aujourd'hui, la maison mère de Besançon a offert deux salons de jardin.



Pour les animations, celles-ci se mettent progressivement en place. Nadia du service intergénérationnel municipal, avec l'accord du siège des Maisons Âges&Vie, a proposé depuis le mois d'avril des animations à thèmes :

- Séance de Zumba Gold Seniors vendredi 17 avril, fort appréciée par tous nos résidants. Assis ou debout pour les plus vaillants, des exercices physiques avec les mains, les épaules et les pieds leur étaient proposés sur un rythme de musique latine.



- Moment musical lundi 18 mai par l'école de musique de Perrigny, sous la baguette de son directeur Tony Favier. En première partie, de la musique classique tirée d'opéras et d'opérettes puis en seconde partie, jazz. Musique très appréciée par tous les locataires, certaines personnes ont même fait quelques pas de danse alors que d'autres entonnaient les airs les plus connus.



- Rencontre intergénérationnelle lundi 1^{er} juin sur le thème "si on chantait". Chants interprétés par les élèves de CE2 et CM1 de l'école de Perrigny-lès-Dijon ; puis lundi 8 juin par les élèves de CM1 et CM2 auxquels étaient associés sept seniors de Perrigny-lès-Dijon. Des airs connus tels L'Amant de Saint-Jean, L'Enfant au tambour, Je vole, Santiano, Vive le bon vin ont enthousiasmé ce public ô combien connaisseur !





- Rencontre intergénérationnelle avec les enfants du centre de loisirs sur le thème "si l'on s'amusait": mercredis 10 et 17 juin, une dizaine d'enfants et des résidents ont confectionné des quilles avec des bouteilles en matière plastique, des boules en polystyrène, puis les ont décorées avec du papier crépon et des gommettes. Mercredi 24 juin était basé sur le thème "si l'on jouait".



- Ces mêmes enfants du centre de loisirs, associés en binôme avec un aîné se sont affrontés dans des parties de quilles effrénées où, finalement, il n'y a eu ni gagnant ni perdant mais seulement de la joie et de la bonne humeur!
- Au terme de ces trois ateliers, ces jeunes pousses ont partagé le goûter avec tous les résidents et ont chanté en trois langues (français, anglais et marocain) "Joyeux Anniversaire" à Renée pour ses 89 ans et lui ont offert une jolie plante. À l'issue de cette collation, tartelettes à la poire et abricot ont été servies accompagnées

de cidre. Chaque enfant a ensuite offert un livret personnalisé au prénom d'un résident, illustré avec des photos des trois mercredis passés ensemble. Ce geste inattendu a touché le cœur de ces aînés qui les ont vivement remerciés et câlinés.

- Vendredi 17 juillet: minispectacle sur le cirque, animé par le centre de loisirs de Perrigny-lès-Dijon...

Certains résidents ont participé au repas des aînés de Perrigny-lès-Dijon au mois de décembre, d'autres ont assisté à la présentation des associations de Perrigny-lès-Dijon le 24 avril... Tous en ont gardé un excellent souvenir.



Les résidents apprécient énormément ces petits spectacles qui leur permettent de trouver les journées moins longues.

Souhaitons leur une belle fête d'anniversaire à l'occasion de la première bougie de leur nouvelle vie.

Bernard SABRE



La vie de notre village

Fête de la Musique

Une fois n'est pas coutume, cette année la fête de la Musique tombe... Un dimanche!

Profitant de cette aubaine, la commission de la "Vie Associative et Culturelle" décide de la faire "autrement"...

Plusieurs réunions avec les associations de Perrigny-lès-Dijon sont organisées. Propositions d'animations, débats puis organisation de cette journée.

Nous y voilà, ce dimanche 21 juin 2015. Notre École de musique entame les activités, suivie d'un apéritif offert par la commune, puis grand pique-nique avec chants, et dans l'après-midi animations diverses (danses de salon, country...) et grand final avec un concert de l'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon.
En somme, une journée parfaitement réussie!

Christian Callaud



La vie de notre village



La vie de notre village

Les bébés de l'année



Il s'ont venus, ils sont tous là... Les bébés de l'année!

Depuis un an, les naissances dans notre commune ont fait grand bruit. Les oiseaux entre eux ne parlent que d'eux, mais au concours des plus beaux gazouillis, les gagnants sont assurément ces tous-petits.

Bienvenue à nos nouveaux patriniens et patriniennes :

Leon, Lana, William, Milhane, Calixte, Nathan, Louis, Max, Rose, Maxence, Gabin, Maxime et Rose⁽²⁾.

Courrier des lecteurs...

La question:

« À quelle hauteur dois-je couper la haie de thuyas qui me sépare de mon voisin ? Et qu'en est-il pour les arbres décoratifs, par exemple cerisiers à fleurs, bouleaux ? »

La réponse :

Ceci dépend de la hauteur des végétaux. Le code civil stipule que tous les arbres, arbrisseaux (plantes ligneuses se ramifiant à leur base, tels les lilas ou les genêts) ou arbustes dépassant 2 mètres de haut doivent être plantés à 2 mètres au moins de la limite séparative de deux propriétés. S'ils font moins de 2 mètres, il faut les planter à 0,50 m par rapport à cette même limite. (article 671, du code civil)

Conseil:

Avant de planter un arbre, pensez à sa taille définitive. Les distances se prennent au niveau du sol, même si l'arbre est penché. Elles se calculent à partir du centre du tronc jusqu'à la limite des deux terrains. La règle est très précise :

Un mur sépare vos deux jardins ?

- si l'est mitoyen, l'espace se mesure jusqu'au milieu de l'épaisseur du mur;
- si vous en êtes l'unique propriétaire, vous devez intégrer toute l'épaisseur du mur;

- s'il appartient à votre voisin, prenez les cotes jusqu'à la façade du mur visible depuis chez vous;
- si la clôture est constituée par un fossé ou une haie, la distance se calcule jusqu'au milieu du fossé ou de la haie.

ATTENTION :

Si vous habitez dans un lotissement, relisez le cahier des charges et le règlement.

Ils peuvent stipuler des hauteurs et des distances différentes de celles prévues par le code civil. Ils peuvent aussi interdire certains types de plantations.

Anne MARCHAL

Merci à ceux qui ont déjà utilisé la rubrique "courrier des lecteurs". Ils nous permettent de répondre aux questions concrètes qui se posent dans le village, et rendent ainsi service à tous ! **N'hésitez pas, continuez !**

RAPPEL : Nous vous demandons d'indiquer vos coordonnées, elles peuvent permettre de reprendre contact avec vous pour des compléments d'information, ou pour vous proposer d'être associé à la réflexion communale. Bien évidemment, elles ne seront jamais publiées.



au Four et au Moulin

Boulangerie - Pâtisserie

fabrications artisanales en Pains et Pâtisseries



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30 non-stop

Samedi de 6h30 à 13h30

Jour de fermeture : Dimanche

43 Grande Rue - 21160 Perrigny-lès-Dijon

Tél. : 03 80 52 55 42



**monsieur
meuble**

www.monsieur-meuble.com

**STYLE
RUSTIQUE
CONTEMPORAIN
DÉCORATION**

Ameublement ROGNON

Perrigny-lès-Dijon

Tél. : 03 80 52 39 32

RCS au capital de 40 000 € DIJON B 314 991 118

**france
literie**
Dessine mes nuits

LITERIE DE GRANDE MARQUE
swissflex TEMPUR



4 Rue du Vignery - Côté Cora - 21160 Perrigny-lès-Dijon

H&H

MEUBLES • CANAPÉS • DÉCORATION



CRÉATEUR DE MEUBLES

Grands Vins de Bourgogne



Denis MIGNARDOT

VITICULTEUR

mignardot.d@orange.fr
Tél. 03 80 51 35 58
Port. 06 62 19 64 86

34, Rue de Prielle
21160 PERRIGNY-LES-DIJON

**CUISINES
MAX BOUGÉ**

Devis gratuits

Votre projet
de A à Z

Fabricant de cuisine sur-mesure

3, rue du Vignery 21160 PERRIGNY-LES-DIJON
03 80 51 13 45

www.cuisinesmaxbouge.com

Coup de projecteur

Une année d'espaces verts à Perrigny-lès-Dijon

Chacun l'a constaté, des travaux d'envergure ont été entrepris dans la Grande Rue. Leur durée n'est pas passée inaperçue, tout comme les marques d'impatience et les récriminations en tout genre qui ont inondé les services et les élus de la commune. Dommage...

Dommage, car le résultat méritait que chacun prenne son mal en patience! Dommage, car nos yeux n'ont vu que ça, alors que partout dans le village se préparent un beau printemps, grâce au travail efficace, régulier et pertinent de l'équipe des services techniques... Remontons le temps.

Au départ, il y a cinq collègues qui œuvrent dans la commune à de multiples tâches. Jean-Pierre encadre l'équipe. Natif du village, c'est peu de dire qu'il le connaît comme sa poche, et c'est tant mieux, car c'est très précieux quand il faut retrouver des éléments techniques anciens pour mener à bien certains travaux. Il est secondé par Vincent, André (lui aussi enfant du pays), Christine et Xavier.

Au sein du groupe, Vincent assume plus particulièrement la charge des espaces verts, un univers qui le passionne. Car Vincent est un créatif, il trouve son bonheur à inventer des décors où l'on peut autant se promener que se raconter des histoires, si on prend la peine d'y poser le regard tranquillement. André, Christine et Xavier lui prêtent main forte pour la réalisation et l'entretien, de même qu'une équipe de jeunes handicapés à certains moments de l'année, accompagnés d'éducateurs techniques. Ce groupe dépend de l'IME Bel Air à Dijon. Au passage, saluons le beau parcours de Xavier, jeune de cet établissement qui a intégré l'équipe de Perrigny il y a trois ans, et qui vient de passer son CAP avec succès ! Encadré par Vincent, son maître d'apprentissage, et épaulé par l'équipe, il est aujourd'hui autonome. Il débroussaillle, plante et entretient les massifs sous l'œil averti de Christine, assure la tonte et le désherbage, arrose...

Il fait tout comme ceux qui sont devenus ses "collègues", à part la conduite de véhicules. Il se prépare à partir en septembre, les liens sont forts, mais comme dit Vincent, « l'oiseau n'a plus qu'à ouvrir ses ailes pour s'envoler ». Chacun aura un pincement au cœur, mais tous sont fiers, et Xavier qui cherche du travail n'oubliera pas Perrigny !

La rencontre des membres des services techniques est riche d'enseignements. Ainsi Jean-Pierre nous explique que le métier a beaucoup évolué. Auparavant, un maximum de temps était dévolu aux "extérieurs", les étangs, l'entretien des fossés, les bois de Perrigny (qui

les connaît encore, qui soupçonne combien ont disparu, à part les Patriniens de souche ?). Il est intarissable sur tout ce qui s'y est fait ou passé... Et puis, au fil du temps, on a commencé à se préoccuper du cadre de vie et de son agrément, ainsi sont nés "les espaces verts".

Le changement n'est pas terminé. L'entrée dans la communauté urbaine va avoir des incidences sur les missions de l'équipe. Pour l'instant, beaucoup de choses sont floues, on fait l'inventaire des moyens existants dans chaque commune, on comptabilise les temps passés aux différentes tâches, mais comment harmoniser tout ça ? Et comment aussi comptabiliser l'imprévu, le chien errant qu'il faut aller récupérer tard le soir, l'absorbeur à aller déposer sur le lieu d'un accident, le service à une personne en rade au bord de la route, tant de "bricoles" qui privilégient l'humain, et qui donnent une âme à la vie d'un village ? N'oublions pas pour autant notre sujet du jour : les espaces verts à Perrigny-lès-Dijon.

C'est au moment où chacun admire les décorations de Noël que se lance la saison à venir. Décembre et janvier sont les mois pendant lesquels le point est fait entre Vincent et Cyril, éducateur technique de l'IME sur l'année achevée. Quels ont été les échecs et les réussites, quels retours éventuels, et surtout quels projets en fonction du bilan et des contraintes diverses ?

C'est à partir de là que tout se met en marche.



Les serres de l'IME Bel Air PEP21

Cette année 2015, Vincent a accepté de nous faire partager cette aventure par quelques moments choisis. C'est ainsi que le 11 mars, Brigitte est partie avec lui en camion à l'IME Bel Air PEP 21 de Dijon. Elle est revenue enthousiaste :

« À l'origine du beau fleurissement de Perrigny-lès-Dijon était la création, à l'IME où Vincent m'a conduite, dans l'autre de cette magie créatrice, de la terre, des graines, j'oserais dire de l'amour, de la patience, de l'attention, dans ces grandes serres remplies de trésors qui pour certains viendront magnifier nos espaces verts. Les jeunes de l'IME nous livrent leur œuvre, un festival de

formes et de couleurs, en jouant les quatre saisons avec simplicité, encadrés par leurs éducateurs et toujours de concert avec Vincent, récompensés par l'attribution de notre première fleur décernée par Côte-d'Or Tourisme. Dans des serres professionnelles, il y a ce qui est automatique : arrosage, chauffage, aération, et surtout le travail de surveillance assuré par les jeunes (repérage des maladies, des attaques d'insectes ou de limaces...). Les annuelles sont produites sur tablettes, les vivaces, arbustes, tout est réalisé ici de A à Z, semis, boutures au fil de l'année. En octobre, on attaque les géraniums et les arbustes; en janvier-février suivent les semis annuels dans les terrines emplies de terreau, chauffées à 20 °C ; on remporte dès que les feuilles apparaissent, tout pousse très vite. Selon les variétés et les périodes de l'année, en attente des plantations qui seront réalisées autour de 16 °C, on module le "climat" des serres, pour permettre le développement des grandes plantes gélives, gros sujets pour les massifs (bananiers, palmiers, cannes à sucre, etc.). Au final la production, environ 20 000 godets – 4000 pots – 400 arbustes – est vendue, à des prix défiant toute concurrence, ce qui n'est pas à négliger pour une commune comme Perrigny-lès-Dijon. »



En mai, nous voici reparties avec Vincent pour un tour du village et des différents massifs dans le camion rouge au confort spartiate. Au fil des rues et des places, il nous montre les différents types de végétaux, explique la taille, l'entretien, les contraintes liées au terrain, il est intarissable. Mais que Perrigny-lès-Dijon est étendu, nous en sommes stupéfaits! Que de travail!

Impressionnées, nous demandons à Vincent quelques éléments chiffrés, que voici: la préparation des massifs nécessite 15 m³ de terreau, et 1 m³ de tourbe, c'est dans ce substrat que viendront prendre place 2500 plants. L'arrosage dure quatre mois environ, deux à trois fois par semaine en période très sèche, autant dire 9 m³ d'eau chaque semaine! Le terrain de foot est une grosse charge également. Outre l'intervention annuelle d'une entreprise spécialisée, l'équipe de Perrigny-lès-Dijon épand de l'engrais trois fois par an, et assure 12 tontes avec ramassage, égalise les contours, refait les traçages, soit une journée complète de travail à chaque fois. N'oublions pas le cimetière, désherbé manuellement quatre fois dans l'année, une journée de travail à deux, les rues, les massifs d'arbustes, le parc municipal...

À l'automne, ce sont 300 m³ de feuilles qu'il faut ramasser, ceci réalisé sur deux mois et demi environ, les espèces ne perdant pas leurs feuilles toutes en même temps. La taille revient deux fois par an, les tontes occupent de mi-mars à mi-décembre (en 2014, la dernière tonte a eu lieu le 23 décembre!). Cette année



Les serres de l'IME Bel Air PEP21



56 surfaces à tondre avec la petite tondeuse, soit 4 hectares... Un travail de Titan qui ne freine pas l'envie de faire toujours plus, toujours mieux.

Nous avons pu le vérifier le 10 juin, lorsque nous avons

retrouvé l'équipe quasiment au complet dans ses locaux. André et Xavier manquaient à l'appel, "réquisitionnés" pour le transport de matériel à installer dans le parc à l'occasion d'une journée organisée par le relais assistantes maternelles. Nous découvrons ainsi une autre part de leur travail. Les imprévus sont fréquents, il est parfois compliqué de coordonner les présences et les travaux à accomplir. La préparation des cérémonies, l'installation des drapeaux, la convocation à des réunions,

Coup de projecteur

les urgences, l'horloge du clocher à remonter tous les six jours, la distribution de courriers, les poubelles du village à vider, les travaux d'entretien et de réparation dans tous les équipements municipaux, etc. Souvent les tâches se retrouvent morcelées, mais c'est aussi la rançon d'un métier de service.

À cette date les plantations de l'année sont quasiment terminées, un nouveau massif a été créé à l'entrée de la commune route de Domois. Il bénéficie de la protection bienveillante de William, le robot en boîtes métalliques fabriqué par les jeunes de l'IME. Ailleurs dans le village, ses acolytes animent d'autres massifs, l'indien dans sa barque, l'épouvantail qui se repose, le rêveur assis sur son banc... Pour les patriniens c'est un joli coup d'œil, pour l'équipe c'est la récompense de tout le travail fourni, à présent il "reste à entretenir" et voir s'épanouir... sous réserve des caprices et des exigences de la météo parfois bien cruelle ! L'installation de systèmes d'arrosage intégrés se poursuit année après année, vu son coût elle est réalisée par tranches. Pour l'instant, on fait au mieux là où il faut encore passer, même si les horaires de travail ne permettent pas d'arroser aux meilleures heures. Cet été toutefois, avec la sécheresse et la chaleur, les horaires ont été aménagés, permettant l'arrosage dès 6 h du matin, assuré essentiellement



par Christine. Il faut deux jours pour arroser l'ensemble du village, en "éfleurant" systématiquement par la même occasion, la suppression des fleurs fanées favorisant une meilleure repousse.

Quelques regrets sont égrenés, l'entrée du village côté Marsannay qui n'est pas belle, alors que Perrigny-lès-Dijon vient de gagner sa première fleur...



Dommage, ça n'offre pas un premier coup d'œil bien joli, le village mériterait mieux... il y a pourtant des projets, mais la réalisation est retardée pour des raisons administratives. Dans le même chapitre, les freins incontournables que sont les finances, et parfois les décisions prises. En revanche, le local des pompiers devrait être prochainement récupéré

pour devenir un lieu de stockage, c'est plutôt une bonne nouvelle, due cependant à leur départ de la commune. "Le malheur des uns fait le bonheur des autres", dit l'adage...

Nous repartons admiratives. Jour après jour "Vincent and cie" cultivent l'originalité, la diversité et la fantaisie. L'équipe a à cœur de créer petit à petit un village accueillant, fleuri et verdoyant, espérant garder ses prérogatives. À Perrigny-lès-Dijon, pas de catalogues sur lesquels on commande des massifs ou des décors "clés en main" comme ça se pratique dans certaines communes. Qui le repère ? Qui pense que les Patriniens sont gâtés ? Qui sait glisser un petit merci ou un compliment ? Il y a pourtant fort à parier que nous réagirions sans délai si notre environnement était sale ou négligé !

Et si cette année on prenait une bonne résolution ? Celle de poser les yeux sur les massifs et d'en savourer les belles histoires. Histoires partagées... sur une mise en scène de Vincent, aidé des "mains vertes" de Christine, André et Xavier, et sous l'œil bienveillant de Jean-Pierre qui supervise l'ensemble.



Projets communaux concernant l'environnement.

Trois élues du village, Nathalie Bartkowiak, Brigitte Tisse et Isabelle Gueux, ont mis en place une commission municipale "Environnement et cadre de vie", rejoints par quelques passionnés. Le groupe ne manque ni de projets ni d'enthousiasme! En quelques lignes, voici les dossiers actuellement en cours :

Placette de compostage :

"Flash Infos" vous a averti de sa naissance, l'inauguration s'est déroulée le 17 juillet dernier.

En effet la commune s'engage résolument dans une politique de réduction des déchets, en proposant de valoriser les résidus organiques des poubelles par une technique de compostage partagé. Site pilote dans la communauté urbaine, la placette de compostage partagé est installée au centre du quartier des Aubépines, à côté des jardins communaux. La mise en place et le suivi seront accompagnés pendant la première année par des professionnels du compostage (association Arborescence) et par quatre référentes bénévoles du village, Nathalie Bartkowiak, Isabelle Gueux, Marie-Thérèse Noirot et Brigitte Tisse.

Lors de l'inauguration ces "maîtres composteurs" passionnés et passionnantes ont expliqué à chacun de façon très pratique comment réaliser un compost de qualité, en respectant quelques règles essentielles très simples. Chacun avait en effet été invité à apporter son seau de résidus de cuisine de la semaine, bravo à ceux qui ont joué le jeu! À présent, le projet va se développer, pour que "de jeter nos déchets dans un sac poubelle", nous passions à "savoir-cultiver nos déchets".



Dimanche 27 septembre, tous les Patriniens sont invités à participer à la traditionnelle opération "Nettoyons la nature", dans le cadre de la Journée nationale de la nature. Il s'agit d'une action concrète permettant de ramasser ce qui enlaidit et pollue notre environnement immédiat. La commune soutient la manifestation, ainsi que l'enseigne Leclerc qui met à disposition des gants de ramassage. L'association Courir et Sourire accompagnera ceux qui viendront donner un coup de main. Ce sera autant un moment "efficace" qu'un moment de balade et de convivialité!

□ Votre avis intéresse la commission! C'est pourquoi un "petit coin vert" est installé depuis peu à la mairie. Une boîte à idées est mise à la disposition de chacun, n'oubliez pas d'y glisser vos bonnes idées concernant l'environnement et le cadre de vie lors d'un petit tour à la mairie ou à l'agence postale!

□ Printemps 2016 : la commission projette une "journée verte" au parc municipal. Diverses animations pourraient y prendre place: un troc vert, un coin échange de conseils en jardinage (il y a des experts au village dans ce domaine), la présence d'associations menant des projets autour de l'environnement, une balade à vélo ou à pied pour découvrir en long, en large et en travers la richesse du patrimoine vert de Perrigny-lès-Dijon : l'étang, les massifs, le parc et ses essences rares, etc. On en reparlera...

□ D'autres projets verront peut-être le jour : certains rêvent d'une bibliothèque ouverte (système de dépôt de livres par les habitants à des endroits repérés pour les mettre à disposition de leurs concitoyens, dons et emprunts spontanés), d'autres d'un rucher pédagogique...

Et vous ? Votre contribution est attendue et espérée... dans la boîte à idées!

**Nathalie Bartkowiak,
Anne Marchal,
Vincent Masson,
Marie-Thérèse Noirot,
Brigitte Tisse.**



Associations - Culture & Loisirs

Union des Anciens Combattants et Victimes de guerres de Perrigny-lès-Dijon



L'assemblée générale ordinaire de l'UACVG s'est tenue le 16 janvier 2015 en présence du maire Patrick Baudement, de Fernand Kern, président de l'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre de Côte-d'Or, de Bernard Séry, représentant le président des Anciens Combattants et Victimes de guerre de Couche, de Michel Colombo, président des Anciens Combattants de Mâlain, de Gérard Gonthier, président du Club de l'Amitié de Perrigny-lès-Dijon et d'une soixantaine d'adhérents.

L'élection d'un nouveau président, suite à la démission de Gérard Vincent, figurait à l'ordre du jour ainsi que l'appel à candidature pour un porte-drapeau. La galette des rois a clos cette soirée.

Le 31 janvier 2015, une délégation de l'UACVG conduite par le président s'est rendue à l'assemblée générale des ACVG de Couche, cette dernière fut suivie de la galette des rois.

La 1^{re} réunion trimestrielle de l'UACVG a eu lieu le 26 mars 2015 en présence d'une



vingtaine d'adhérents. En fin de séance, un cadeau a été remis à Gérard Vincent en remerciement des six années passées à la tête de l'association.

26 avril 2015, cérémonie du souvenir de la déportation.

Le 8 mai 2015, cérémonie du 70^e anniversaire de la Victoire de 1945 avec participation de l'Harmonie de Perrigny et de la chorale du Club de l'Amitié. Malgré l'absence des scolaires, l'assistance était nombreuse. Au cours de la cérémonie deux anciens combattants,

André Riportella et Michel Merle ont reçu respectivement la Médaille Commémorative AFN et le titre de Reconnaissance de la Nation. Le repas de la Victoire au restaurant "Le Relais de la Sans Fond" a réuni 58 personnes.

Du 2 au 5 juin 2015, 38 adhérents et amis de l'UACVG sont partis en Alsace visiter le Bas-Rhin. Compte-rendu ci-après établi par Josiane MERLE.

La 2^e réunion trimestrielle de l'UACVG s'est tenue le 11 juin 2015. Bonne participation des adhérents.

18 juin 2015, cérémonie de l'appel du 18 juin 1940 par le général de Gaulle depuis Londres.

La Secrétaire de l'UACVG : **Marie-Andrée BERSOT**

Balade en Alsace

Du 2 au 5 juin, les Anciens Combattants et le club de l'Amitié (au total 38 personnes) sont partis découvrir (ou redécouvrir) les beautés de l'Alsace sous le soleil.

1^{er} jour: départ à 7 heures et après un "arrêt technique", nous arrivons à Strasbourg. Déjeuner près de la Cathédrale au "caveau Gurtlerhoft": choucroute et munster au menu! Ensuite visite guidée en commençant par la magnifique Cathédrale Notre-Dame en grès rose des Vosges. Nous admirons particulièrement les vitraux, l'orgue, le pilier des Anges et l'Horloge astronomique. Après une petite balade dans la vieille ville, nous prenons le bateau qui nous emmène sur l'Ill, de la Petite France jusqu'au Parlement européen. Nous reprenons la route jusqu'à notre hôtel "Champ'Alsace" à Haguenau.



Dîner au Riesling et nuit dans des chambres aux murs joliment décorés.

2^e jour: après le petit-déjeuner, nous partons pour Lembach visiter le Four à Chaux, ouvrage fortifié de la ligne Maginot. Très gros ouvrage d'artillerie, avec tourelle à éclipse pour canons de 75 mm, et plan incliné muni d'une crémaillère pour transiter des wagonnets. Après avoir monté puis redescendu 104 marches, le manque d'oxygène se faisant sentir, nous apprécions de nous retrouver à l'air libre. Puis direction Kirrwiller et le somptueux "Royal Palace". Excellent déjeuner avec orchestre et piste de danse. Ensuite nous nous installons dans la salle de spectacle où "la revue des Merveilles" nous entraîne dans un monde magique. Retour à l'hôtel et dîner.

3^e jour: petit-déjeuner et départ pour Wissembourg. Visite de l'abbaye Saint-Pierre-et-Saint-Paul, XIII^e siècle (culte catholique) puis de l'église Saint-Jean, XIV^e siècle (culte protestant). Un bel hôtel de ville de 1741. Déjeuner au "Cleebourg" à Rott puis diaporama à la cave viticole. Sur le retour, nous traversons des beaux villages : Hunsbach, Seebach. Un petit arrêt est demandé au monument aux morts du Geisberg pour la photo de groupe. Retour à l'hôtel et dîner

4^e jour: petit-déjeuner, valises dans le bus et nous quittons l'hôtel. Visite du château du Haut-Koenigsbourg à 757 m d'altitude ; forteresse qui domine la plaine d'Alsace, les Vosges et la forêt noire. À Mittelwihr, dégustation aux caves Baumann-Zirgel. Déjeuner à Kaysersberg au "Lion d'Or". Temps libre à Eguisheim pour admirer l'un des plus beaux villages de France. Retour sur Perrigny-lès-Dijon, en cours de route nos humoristes Dédé, Michel et Guy nous racontent quelques p'tites histoires pour mettre de l'ambiance et nous arrivons à destination à 20heures.



Nous avons parcouru environ 1000 kms. Ce fut un agréable voyage, avec beaucoup d'amitié et de solidarité. Nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une autre destination.

Josiane MERLE



Le mot du président

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du 16 janvier 2015 il y a eu changement de président suite à la demande de Gérard VINCENT, pour raison de santé. Un vote a eu lieu pour élire le nouveau président André BARÇON.

Nous avons une pensée pour nos malades Bernard Besançon qui a intégré la résidence médicalisée Valmy, son épouse Agnès décédée en juillet, Bernard Deux, Roger Nageotte et Pierre Destruel.

Lundi 30 mars 2015, une délégation constituée du président, du vice-président et d'un membre du bureau sont allés à la maison de retraite d'Avallon assister à la remise de la légion d'Honneur à un ancien maquisard de 92 ans, Pierre LUCAND ayant habité Perrigny près Dijon et adhéré à l'UACPV à l'époque. Depuis Pierre Lucand est décédé, ses obsèques se sont déroulées à Perrigny le 26 juin 2015. Les porte-drapeaux de l'UACVG Perrigny et des ACVG de Couche étaient présents ainsi que plusieurs adhérents.

Le voyage pédagogique des classes de CM1 et CM2 au musée de la résistance à Saint-Brisson prévu le 29 mai 2015 a été annulé. En effet, la subvention n'était accordée par la Fédération Nationale André Maginot que si le déplacement se situait sur un haut-lieu de la guerre 14-18 du fait, cette année, de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale.

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et souhaite une bonne rentrée à tous les actifs ainsi qu'aux scolaires.

Le Président de l'UACVG: **André BARÇON**

Association des parents d'élèves

Perrigolade: créateur de lien autour de nos écoles.



Courir du travail au périscolaire, de la nounou à l'école, voir en vitesse les maîtres et maîtresses, toute l'équipe du périscolaire, rentrer à la maison, aider aux devoirs, donner le bain, faire à manger, jouer, une histoire et c'est déjà l'heure de dormir!

Alors, pour prendre le temps de se poser un peu, Perrigolade organise des moments conviviaux tout au long de l'année, après l'école ou le week-end et bien sûr pour la kermesse. Créer du lien pour amener les uns et les autres à se rencontrer, échanger, discuter et passer de bons moments ensemble.



En 2015, nous vous donnons d'abord rendez-vous à la rentrée mardi 1^{er} septembre.

Au retour des vacances, parents, enfants et enseignants se retrouvent, racontent leurs vacances et envisagent parfois avec stress et angoisse la rentrée. Ce sera l'occasion de vous offrir un café et de nous présenter: Caroline, Cécile, Emilie, Frédéric, Geneviève, Laurent, Loïc, Magali, Marion, Mathilde, Nathalie, Nicolas, Pierre-Damien, Stéphane, Virginie. À noter également sur vos agendas pour l'année scolaire à venir:

- La bourse aux jouets et au matériel de puériculture se tiendra le week-end des 21 et 22 novembre;
- Le goûter de Noël aura lieu le 5 décembre 2015, salle polyvalente;

- Notre soirée annuelle est programmée le 5 mars 2016
- Sans oublier la kermesse dont la date reste à définir.

On ne résiste pas enfin à une petite rétrospective en photos de l'année 2015.

La soirée costumée qui s'est tenue le 7 février 2015 dans la salle polyvalente avait pour thème "les personnages de dessins animés". Nous attendions donc des costumes variés et colorés et n'avons pas été déçus. Les princesses et pirates étaient de la fête, mais nous avons eu droit à quelques surprises originales! Malgré les quelques réticences de certains parents à se déguiser, le but était de se retrouver autour de nos enfants et d'un repas en toute convivialité.



Le succès des années précédentes nous a amené à reconduire l'opération "chasse au trésor" dans le parc du village le 17 mai dernier. Et malgré un temps menaçant, près d'une cinquantaine d'enfants ont eu à retrouver un trésor éparpillé dans notre parc municipal. Et une fois le butin retrouvé, ils ont eu droit à leur récompense en chocolat.



La kermesse de fin d'année est un moment phare pour les enfants et pour Perrigolade. Cette année encore, nous avons eu une belle affluence de parents, de papis et mamies, pour venir voir et écouter le spectacle des enfants qui a ouvert les festivités. Les classes de nos chers bambins ont fait preuve de beaucoup d'application pour proposer un spectacle de danses et de chants en français, en anglais ou chinois. Puis ce fut l'heure de la fête et chacun a pu s'amuser sur les différents jeux proposés par l'association, ou bien se dépenser dans les structures gonflables, avant de se restaurer au buffet ou se désaltérer à la buvette, car le soleil était aussi de la partie!

Comme pour toutes les manifestations de Perrigolade, les bénéfices seront reversés aux écoles pour participer au financement des sorties scolaires, aux manifestations extra-scolaires et à l'achat de matériel éducatif.

Nous avons besoin de vous pour nous aider le temps d'une manifestation, pour nous insuffler de nouvelles idées ou participer comme membre actif. Vous serez informés par mot dans les cahiers de liaison de notre première réunion.

N'hésitez pas à nous rejoindre! Plus on est de fous, plus on Perrigole!

Vous retrouverez toutes les informations concernant l'association sur notre site Internet : <http://perrigolade.gandi.ws> et sur notre page Facebook : <http://Facebook.com/perrigolade> ou tout simplement en tapant "perrigolade" sur un moteur de recherche. Vous pouvez également nous contacter par mail à : cecile_genois@yahoo.fr.

La présidente: **Cécile Genois**



Nous avons besoin de vous !

Notre association ne peut vivre que grâce aux parents qui peuvent donner un peu de temps soit ponctuellement, soit de façon régulière et chacun en fonction de ses possibilités.

Nous avons besoin nouveaux parents pour pérenniser notre action et nous enrichir de nouvelles idées. Faites-vous connaître auprès des membres du bureau. (Cécile Génois: **06 78 34 14 62**).

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les volontaires!

MENUISERIE VOYE & FILS S.A.R.L.



FABRICATION MENUISERIE SUR MESURE
Portes et fenêtres en bois, PVC ou alu.

**3 chemin de la Ruellette
21160 PERRIGNY-LÈS-DIJON**
03 80 58 82 28

Les Mémoires de Perrigny-lès-Dijon

Les "petits nouveaux" sont là, à peine une dizaine de gamins habitués au grand air. Mais aujourd'hui leur quotidien a basculé. Ils ont enfilé la blouse grise, et sont partis dans l'air vif de ce matin de début octobre à l'école! Il y a la petite fille sage qui tremble de peur et qui essaiera de se sauver tout à l'heure, le petit immigré italien débarqué récemment et qui ne comprend pas le français, la fillette qui pleure tant que la maîtresse autorisera sa maman à rester, sans oublier celui qui "connaît l'école" à travers les propos d'un aîné ou d'un cousin, et cet autre qui n'aime déjà pas ça et ne l'aimera jamais...

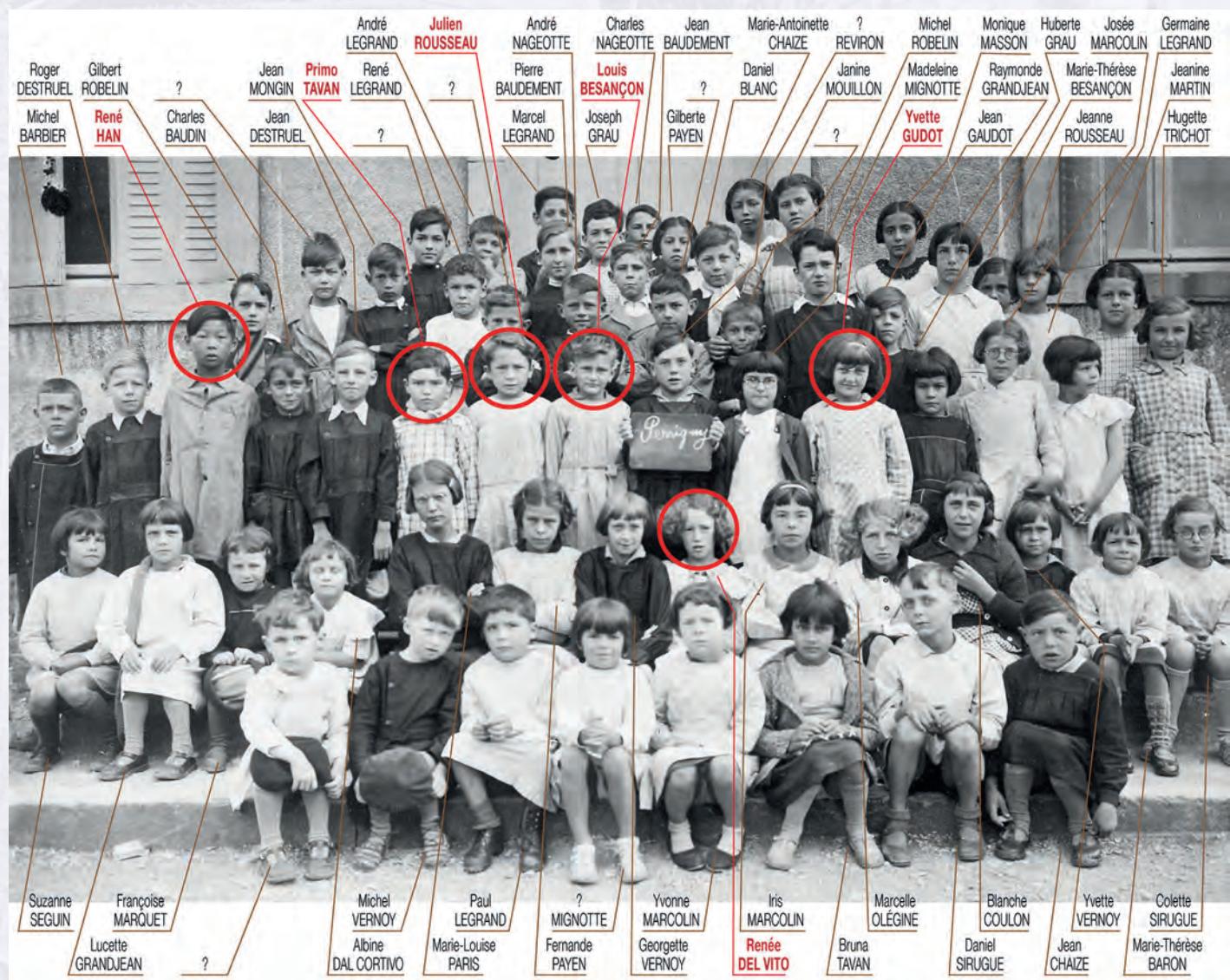
Et la première journée commence, le cahier sur la table, cette page blanche où il faut tracer des bâtons en restant assis longtemps, trop longtemps pour les petites jambes habituées à courir... Aujourd'hui, 2 octobre 1935, c'est "leur première rentrée".

Il y a quatre-vingts ans, ils franchissaient la porte de l'école ensemble. « À l'époque, dit l'un d'eux en riant, Perrigny était tout petit, et tous les chemins menaient à... l'école. Impossible d'y échapper! »

Un sacré anniversaire, puisque huit décennies plus tard, ils sont encore au village pour le raconter. Ce privilège, les petits enfants rentrés il y a quelques jours à l'école ne le connaîtront peut-être pas, ils ont pourtant ressentî les mêmes émotions. Alors souhaitons une belle journée à ceux qui fêtent cet évènement unique et exceptionnel, mélange de joie et de nostalgie à la fois. Bon anniversaire!

Les Mémoires de Perrigny continuent leur collecte : souvenirs et confidences, photos, objets, tout nous intéresse. Merci à ceux qui nous permettent d'enrichir le travail en cours!

Anne Marchal



Pour nous contacter n'oubliez pas nos coordonnées, **n'hésitez pas :**

- Pour vous procurer nos parutions, appelez **Rolande JAVILLIER** : 03 80 52 29 10 ;
- Pour vous renseigner sur nos activités,appelez **Babette RHODDE** : 06 22 44 34 74, courriel : babette.rhodde@orange.fr ou **Christian CALLAUD** : 06 12 45 16 61, courriel : christian.callaud@mc-c.fr ;
- Pour confier souvenirs ou anecdotes, même "anodines",appelez **Anne MARCHAL** : 03 80 52 79 29.

Styles Danses

L'année de Country se termine sur une note très joyeuse, en effet, lors du pique-nique de la fête de la Musique, vous avez été très nombreux à nous encourager, et nous vous en remercions chaleureusement.

Notre soirée du 30 mai 2015, s'est également bien déroulée et nous espérons que vous serez toujours partants pour nous rejoindre l'année prochaine, le 21 mai 2016, pour faire la fête. Auparavant, le 3 octobre 2015, nous aurons le plaisir de vous convier à une soirée purement country.

Nous allons affûter nos bottes et nos chapeaux pour que toute l'équipe de danseurs soit au top à la rentrée qui aura lieu ce 10 septembre 2015 et si vous voulez vous joindre à nous, sachez que les cours des 10 et 17 septembre vous pouvez venir voir à la salle polyvalente, vous serez les bienvenus.

Tous les cow-boys et cow-girls vous souhaitent de très bonnes vacances et vous disent "à la rentrée".

Le président: **Dominique Fabre**.



Perrigny détente

L'association **Perrigny Détente G.V.** est affiliée à la **Fédération Française de Gymnastique Volontaire**.

Pour nous rejoindre: il suffit d'apprécier la gymnastique douce, la cardio, les steps, les étirements, l'équilibre, la relaxation et bien sûr la convivialité. Nous sommes un groupe d'une vingtaine de personnes et l'âge moyen tourne autour de la soixantaine.

Pour essayer, venez participer avec nous à une ou deux séances d'essais gratuites en nous retrouvant les mardis de 19 heures à 20 heures à la salle polyvalente. La rentrée est prévue le 15 septembre 2015 et nous comptons sur de nouveaux adhérents pour compléter l'effectif.

Pour plus de renseignements: **Jean-Paul TIERCERY** tél. : **03 80 52 23 32**.

Courir et Sourire



L'association **Courir et Sourire**, créée en 2008, compte actuellement 25 adhérent(e)s appelé(e)s "Kikoureurs et Kikoureuses". La cotisation annuelle est de 5 €, elle comprend l'adhésion à l'association et l'assurance responsabilité civile et assistance.

L'objectif de l'association est le partage du plaisir de la course à pied dans les environs de Perrigny-lès-Dijon, ce qui est parfois plus motivant que la sortie en solitaire, notamment lorsque les conditions météorologiques n'incitent pas trop à mettre le nez dehors.

Le fonctionnement de l'association est très simple: le kikoureur ou la kikoureuse projette une sortie, il ou elle envoie un e-mail à tous les adhérents en indiquant le jour, l'heure et le lieu du rendez-vous ainsi que la distance ou la durée de la sortie envisagée.

Celles ou ceux qui sont disponibles répondent et se retrouvent à l'endroit et à l'heure du rendez-vous fixé.

L'association **Courir et Sourire** est souvent représentée lors de trails ou de courses sur route, mais ce n'est pas sa vocation première.

Samedi 26 septembre, nous participerons, avec la mairie de Perrigny-lès-Dijon, à l'opération "Nettoyons la Nature".

Samedi 2 avril 2016, les Kikoureuses et Kikoureurs vous donnent rendez-vous à la salle polyvalente pour une soirée country, autre façon de faire travailler les mollets.

Vous hésitez à courir seul(e), vous souhaitez courir plus ou moins vite, plus ou moins souvent, plus ou moins longtemps, 1/2 heure, 1 heure ou plus. Vous avez envie de rencontrer d'autres coureurs, alors venez rejoindre notre association.

Pour plus d'informations ou quelques sorties "à l'essai", contactez:

- Paulette et André Lapicque tél. **03 80 58 79 01**,
- Bernard Sabre tél. **03 80 52 20 79**,
- ou par courriel à couriretsourire@laposte.net.

La présidente : **Paulette Lapicque**



L'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon



Année 2015, 10^e anniversaire - Rétrospective et fin d'année.

- Notre premier concert à Dijon: invitée par l'**Harmonie des Cheminots de Dijon** au théâtre les Feuillants, jeudi 12 février 2015.
- Le grand concert annuel du 28 mars à la salle des fêtes de Perrigny-lès-Dijon avec l'**Harmonie de Schirrhofen** (Alsace). Pour la circonstance, l'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon a donné une création : L'Ouverture Bourguignonne, écrite spécialement pour elle, par son directeur musical.
- le 11 avril, un concert à la salle des fêtes de Mâlain, sur invitation de l'**Harmonie du Val d'Ouche** pour un concert commun.
- Participation à la cérémonie du 8 Mai.
- Concert le 29 mai en l'église de Longecourt-en-Plaine pour l'ouverture du festival "Le Printemps musical de Longecourt".
- 21 juin, clôture d'une fête de la Musique exceptionnelle qui s'est déroulée durant toute la journée, grâce à l'**École de Musique de Perrigny-lès-Dijon**, aux différentes associations du village et de tous les habitants du village qui ont accepté de chanter en tutti à la suite d'un pique-nique extrêmement sympathique.

Pour terminer 2015, concert au cours de la messe de Sainte-Cécile dont la date n'est pas encore fixée. Pour finir de célébrer son 10^e anniversaire, l'**Orchestre Départemental d'Harmonie**, sur invitation de la commune de Perrigny-lès-Dijon, viendra rejoindre l'ensemble le 28 novembre 2015, à la salle polyvalente. Attention, cette prestation débutera à 20 heures.

Et la boucle des 10 ans sera ainsi fermée puisque l'orchestre est né le 4 novembre 2005.

Présentation de l'Orchestre Départemental d'Harmonie.

L'Orchestre Départemental de Côte-d'Or existe depuis janvier 2008, émanation de l'orchestre des grands élèves du stage de musique de la Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or, qui se tient chaque année à Is-sur-Tille. Cet ensemble est né de la volonté de la fédération de ne pas limiter la pratique des musiciens de



cet orchestre à une semaine par an, mais à pérenniser celle-ci tout au long de l'année. Il regroupe ainsi les musiciens d'une dizaine d'orchestres du département. La rigueur musicale imposée par son chef se mêle parfaitement à l'ambiance conviviale. Le répertoire varié (compositions originales, musiques de films, latines...) de l'orchestre permet à la fois de nourrir les musiciens et d'être accessible au grand public.

Il est dirigé par Luc Bouhaben, titulaire du diplôme d'État (DE) de Percussion et de nombreux prix des CNR. de Dijon et Paris. Luc est également titulaire du DE de Direction d'orchestre, il dirige diverses formations professionnelles et amateurs (Big band, Orchestres symphoniques, Orchestres d'harmonie). Professeur titulaire de batterie et percussion à l'Ecole Municipale de Musique de Longvic.

Contact : **Patrick Durand**

- Tél. : **03 80 58 74 64** ou **06 83 61 33 77**
 - Courriel : patrick.durand-harmonieperrigny@orange.fr
- Visiter le site Internet pour toute information
www.harmonie.perrigny-les-dijon.fr

URGENT - Recrutement

L'avenir de l'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon devient très incertain en raison d'un énorme problème de recrutement. L'École de Musique, malgré toute sa bonne volonté, n'est pas suffisamment armée en élèves d'instrument à vent ou percussions pour être la pépinière de l'orchestre. N'hésitez pas à faire connaître votre harmonie autour de vous et à l'extérieur de la commune. Il n'y aura jamais de musiciens en trop. Si c'est une question d'apprentissage ou de perfectionnement, contacter le Chef d'orchestre qui saura vous orienter ou contacter directement l'École de musique de Perrigny-lès-Dijon (Voir en Mairie).

Vingt-cinq musiciens "titulaires" composent l'orchestre qui a besoin essentiellement de trompettistes confirmés. En effet, ce pupitre perd petit à petit des musiciens qui doivent partir pour des raisons diverses (âge, études...). Mais l'orchestre ne se limite pas à ce recrutement, il espère également renforcer son pupitre de percussionnistes avec des musiciens polyvalents pouvant jouer tambour, batterie, timbales etc. L'Harmonie recrute aussi des tubistes, des saxophonistes ténor et de manière générale tous les instruments d'harmonie (vents et percussions)

Accrodanse

L'association **Accrodanse** propose des cours de danses de salon qui se déroulent le lundi de 19 heures à 20 h 15.

Seul(e) ou en couple, vous avez envie d'apprendre ou de vous perfectionner en rock, valse, tango, paso, etc.

Venez nous rejoindre dans une ambiance sympathique.

Courriel: accrodanse21@gmail.com

Plus d'informations: **06 10 73 50 38**

La présidente: **Silvana Petiot**



Les Dijon'Cthé

La compagnie théâtrale les Dijon'Cthé espère que vous avez passé un bon été. Nous reprenons avec plaisir nos ateliers dès ce 12 septembre à 9h30.

Cette première matinée sera un moment de découverte autour du théâtre ouvert à tous, petits et grands. Malheureusement, les effectifs de la compagnie sont au complet pour cette rentrée 2015-2016, plus d'inscription possible. Nous nous félicitons de cet engouement mais regrettons de ne pas pouvoir accueillir toutes les personnes intéressées. Mais si nous voulons continuer à proposer des ateliers de qualité aux enfants nous devons fixer un nombre limité d'inscriptions.

Nous vous attendons toujours plus nombreux à notre spectacle gratuit en avril 2016. D'après la rumeur: "on y passe un bon moment".

À bientôt et bonne rentrée à tous.

La présidente: **Mathilde Coelho**



Music-Hall Foliz



Music-Hall Foliz est une nouvelle association de notre village destinée à promouvoir la pratique de la danse, créer un spectacle cabaret style revue. Ouvert à toute personne majeure.

Répétitions hebdomadaires les mardis soir.

Pour plus d'informations se renseigner auprès de Florian au **06 80 44 54 32**.

Le président: **Florian Baratin**

DIJON MOTOCULTURE



LYONNAISE DES EAUX VOUS CONSEILLE



LE BON RÉFLEXE EN CAS D'ABSENCE : COUPEZ VOTRE EAU !

**Vous vous absentez longuement
ou quittez votre résidence secondaire.**

Au moment du départ, pensez à couper l'eau et à purger le circuit de votre installation, y compris les robinets situés à l'extérieur.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Nous vous accueillons à Dijon
16 bd du Docteur Jean Veillet -
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
T 2 CHENOYE Centre ↔ DDON Valmy Arrêt Toison d'Or
- Accédez aux services 24h/24, 7j/7
www.lyonnaise-des-eaux.fr
- Pour pouvez nous contacter :
du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 8h à 13h
- Pour toutes urgences,
24h/24, 7j/7

0977 408 408
APPEL NON SURTAZÉ
0977 401 123
APPEL NON SURTAZÉ



CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



AUTO BILAN DU VIGNOBLE
23 RUE DES JARDINS
21220 MOREY-SAINT-DENIS
autobilanduvignoble@orange.fr

03 80 51 84 42

PROMO 64 € TTC* Tous véhicules
et 60 €* pour votre 1^{re} visite.

(* contre visite gratuite) tarifs 2015

E. T. M. ENTREPRISE DE TERRASSEMENT MORETTI



CHAUSSURES À LA CLÉ

Cordonnerie - Multiservices

Galerie Marchande CORA
zac Les Vignes Blanches
21160 PERRIGNY



Jardinerie & fleuriste



www.plantcenter-fleurs.com

Ouvert du mardi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Le dimanche de 9 h à 12 h 30

Découvrez notre nouvelle carte de fidélité

2 bis, route de Beaune
MARSANNAY-LA-CÔTE
03 80 52 71 90



Evènements

Calendrier des manifestations 10-2015 à 10-2016

ANNÉE 2015

Date (connue à ce jour)	Évènement	Lieu	Statut
Jeudi 10 septembre	Commémoration de la libération de Perrigny	Monument aux morts	Public
Samedi 3 octobre	Styles Danses - Soirée privée	Salle polyvalente	Privé
Samedi 10 octobre	Comité des fêtes - Soirée théâtre	Salle polyvalente	Public
12 au 16 octobre	La semaine Bleue	Lieux divers	Spécial Aînés
Mercredi 21 octobre	Club de l'Amitié - Assemblée générale	Salle polyvalente	Privé
Vendredi 23 octobre	Anciens combattants - Projection photos	Salle polyvalente	Privé
Mercredi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice	Monument aux morts	Public
Samedi 21 novembre	Perrigolade - Bourse aux jouets	Salle polyvalente	Public
Samedi 28 novembre	Commune/Harmonie - Concert départemental	Salle polyvalente	Public
Vendredi 4 décembre	Perrigolade - Gouûter de Noël des écoles	Salle polyvalente	Privé
Samedi 5 décembre	Commémoration AFN - Repas CCAS	Monument aux morts	Public/Privé
Jeudi 31 décembre	Comité des fêtes - Réveillon	Salle polyvalente	Public

ANNÉE 2016

Date (connue à ce jour)	Évènement	Lieu	Statut
Vendredi 1 ^{er} janvier	Feu d'artifice	Terrain multisports	Public
Vendredi 8 janvier	Vœux du maire - Accueil des nouveaux habitants	Salle polyvalente	Nouveaux habitants
Mercredi 13 janvier	Les Mémoires de Perrigny - Assemblée générale	Salle polyvalente	Privé
Vendredi 15 janvier	Anciens combattants - Assemblée générale	Salle polyvalente	Privé
Dimanche 24 janvier	ASP Foot - Loto	Salle polyvalente	Public
Dimanche 7 février	Les Mémoires de Perrigny - Repas - Séance publique	Salle polyvalente	Privé/Public
Samedi 20 février	Comité des fêtes - Soirée tartiflette	Salle polyvalente	Public
Mercredi 24 février	Club de l'Amitié - Choucroute	Salle polyvalente	Privé
Samedi 27 février	Accrodanse - Soirée dansante	Salle polyvalente	Public
Samedi 5 mars	Perrigolade - Soirée costumée	Salle polyvalente	Parents d'élèves
Samedi 12 mars	Les Dijon'Cthé - Soirée théâtre	Salle polyvalente	Public
Samedi 19 mars	Harmonie - Grand concert	Salle polyvalente	Public
Samedi 2 avril	Courir et Sourire - Assemblée générale - Soirée Country	Salle polyvalente	Privé/Public
Mercredi 6 avril	Club de l'Amitié - Repas tombola	Salle polyvalente	Privé
Mardi 26 avril	Anciens combattants - Commémoration	Monument aux morts	Public
Dimanche 8 mai	Commémoration de la victoire	Monument aux morts	Public
Samedi 21 mai	Styles Danses - Soirée Country	Salle polyvalente	Public
Jeudi 18 juin	Commémoration de l'appel du général De Gaulle	Monument aux morts	Public
Dimanche 26 juin	Nouvelle fête patronale	Parc municipal	Public
Jeudi 14 juillet	Commémoration de la révolution française	Monument aux morts	Public



Informations utiles

Urgences et santé

Médecins:

Marc PAURELLE
et Karine MOREAU-FALKOWSKI

Centre médical : 43 Grande Rue Tél. : **03 80 51 14 63**
Consultations sur rendez-vous.

Médecin de garde - en cas d'urgence :

De nuit: de 20h à 8h, le samedi à partir de 12h,
le dimanche et jour férié. Appeler:

★ **SOS médecins** Tél. : **36 24**
★ **SOS 21** Tél. : **03 80 78 68 68**

Cabinet Infirmier:

Emmanuelle CHAGOT et Delphine JORAND

43 Grande Rue.
Tél. : **03 80 51 26 51**
Soins au cabinet sur rendez-vous.

Masseur-Kinésithérapeute:

Jean-Marc GILLA

Centre médical : 43 Grande Rue Tél. : **03 80 52 37 65**

Orthophoniste:

Valérie MICHAUT

Cabinet d'Orthophonie : 6 rue de la Rente Logerot
Téléphone. : **03 80 30 95 54**

SAMU Tél. : **15**

Pompiers (urgence) Tel. : **18**

Police Tel. : **17**

Gendarmerie de Gevrey Tél. : **03 80 51 80 76**

Centre antipoison Tel. : **15**

Taxis 2000 Tél. : **06 07 10 16 35**

Transports médicaux assis - Conventionné S.S.

Mairie et services

Mairie Tél. : **03 80 52 15 12**

Horaires d'ouverture:

- ★ Lundi: 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h
- ★ Mardi: Fermé le matin, après-midi 14 h à 18 h
- ★ Mercredi: Fermé le matin, après-midi 14 h à 18 h
- ★ Jeudi: 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h
- ★ Vendredi: 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Site : www.perrigny-les-dijon.fr

Affaires sociales: pour tout renseignement
vous pouvez contacter

Chantal BERNARD - Tél. : **03 80 51 96 19**
ou **Nadia BOUHADDIOUI** - Permanence en mairie les
mardis et jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 - Tél. : **03 80 52 02 11**

Accueil de loisirs

Rue du château Tél. : **03 80 51 06 89** ou **06 12 35 27 10**

Les mercredis et vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30

Agence Postale

Dans la mairie - Tél. : **03 80 54 07 89**

Du lundi au jeudi: 14 h 30 à 18 h

Vendredi: 14 h 30 à 17 h 30

Ordures ménagères

Ramassage des bacs gris:

Lundi matin et **jeudi** matin, à partir de 6 h, jours fériés compris.

Ramassage des objets encombrants:

Par collecte individualisée sur rendez-vous.
Tél. : **0800 12 12 11** du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.
Internet : www.grand-dijon.fr

Bibliothèque Municipale Tél. : **03 80 51 00 84**

- ★ Lundi: 16 h - 19 h
- ★ Mercredi: 15 h 30 - 18 h 30
- ★ Vendredi: 16 h - 19 h

EDF dépannage (24 h sur 24 - 7 jours sur 7)
Tél. : **0810 040 333**

GDF dépannage (24 h sur 24 - 7 jours sur 7)
Tél. : **0810 433 021**

Lyonnaise des Eaux:

En cas d'urgence Tél. : n° Cristal **0977 401 123**
Gestion clientèle Tél. : n° Cristal **0977 408 408**
(Appels non surtaxés)

Perception de Chenôve

Lundi à vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Ramassage des bacs jaunes :

(Cartons, journaux, flacons en plastique):
Mercredi après midi, jours fériés compris.

Ramassage des déchets verts:

Uniquement par abonnement: 45 € par an du avril à
novembre, soit 1,50 € par collecte.
Pour tous renseignements: numéro vert **0800 12 12 11**
Mercredi matin, jours fériés compris.

Horaires d'ouverture des déchetteries

Horaires d'été du 1 ^{er} mai au 31 octobre		Horaires d'hiver du 1 ^{er} novembre au 30 avril
Chenôve Tél: 03 80 58 87 32		
Du lundi au vendredi	de 9h à 13h et de 14h à 19h	de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 19h	de 9h à 13h et de 14h à 18h
Dimanche	de 9h à 13h	de 9h à 12h
Marsannay-la-Côte Tél: 06 77 12 69 12		
Du lundi au vendredi	de 9h à 13h et de 14h à 18h	de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi	de 9h à 18h	de 9h à 13h et de 14h à 17h
Dimanche	de 9h à 13h	de 9h à 12h

Les déchetteries seront fermées les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Avis de passage de la balayeuse

Lundi 11 septembre Mardi 9 octobre Lundi 13 novembre

Soyons citoyen

Le bruit

Le bruit est aujourd'hui un des principaux facteurs de stress. Pourtant, nous avons les moyens de mettre les décibels en sourdine.

Être réveillé par une tondeuse, une perceuse ou une raboteuse n'est pas la meilleure façon de commencer son dimanche. De tels appareils émettent de 90 à 100 décibels alors que le seuil de gêne est de 60 décibels. Ce n'est pas tout à fait le genre de musique qui met de bonne humeur le matin.

Prendre un bain nocturne dans une piscine est une coutume fort sympathique qui ne doit cependant pas nuire au sommeil des voisins.

Quelques rappels

Arrêté préfectoral du 16 juin 1999 relatif à la lutte contre les nuisances sonores

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité (cris, appareils sonores, réglage de moteur, pétards, etc.).

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Attention : le non respect de ces règles peut entraîner une verbalisation.

Les poubelles

Qu'elles soient grises, vertes ou jaunes, nous vous rappelons que les poubelles peuvent être sorties la veille du ramassage à partir de 18h et doivent être rangées ensuite dès que possible. Elles ne doivent pas rester dans la rue, ce qui nuirait à l'hygiène et à l'environnement.

Arbres et fleurs enjolivent notre paysage, les poubelles beaucoup moins !



Le feu

Du fait des nuisances occasionnées au voisinage et des dangers que cela peut présenter, il est interdit d'allumer des feux en plein air ou de faire éclater des pétards ou autres pièces d'artifice sur tout le territoire de la commune.



